

PRÉSENTATION DE LA PÉTITION PAR LA GROUPE D'ACTION CONTRE LE PROJET DE LIGNE À 315KV GRAND-BRÛLÉ- VIGNAN.

C'est suite aux audiences du BAPE tenues à Ripon le mois dernier que nous avons décidé de former le groupe d'action contre le projet d'Hydro Québec de la ligne à 315KV Grand-Brûlé-Vignan. Nous avons alors pris la décision d'écrire un mémoire collectif, de faire circuler une pétition, et de sensibiliser la population aux enjeux de ce projet. Avec très peu de moyens et de temps, nous avons voulu manifester notre désaccord au projet de la Boucle Outaouaise comme seule avenue valable au renforcement du réseau. D'abord nous voulons souligner qu'il ne s'agit pas d'une pétition atteinte du syndrome « pas dans ma cours ». Au contraire, c'est une pétition qui manifeste son désaccord global, à l'ensemble des tracés que nous propose Hydro Québec, et qui questionne la pertinence de ce projet alors que tant d'alternatives moins polluantes et moins coûteuses sont envisageables.

Nous sommes d'avis, à l'instar d'Hydro Québec, qu'il est essentiel de mettre en place des mesures afin d'éviter que ce qui s'est produit en 1998 ne se reproduise à nouveau. Mais là où nous ne sommes pas d'accord c'est dans le fait de construire une nouvelle ligne à haute tension dont la venue entraînerait de nombreux effets néfastes *.

Le poste outaouais est une installation de premier plan visant, entre autre, le renforcement du réseau de transport de l'électricité dans notre région et bien au delà. Vu les multiples raccordements entre les réseaux, nous serons sous peu liés à la production ontarienne et à celle en provenance des États- Unis. En cas de bris sur la ligne Chénier-Vignan, nous aurions accès au 500 MW (et même plus) nécessaires pour combler la demande énergétique de la région. Nous croyons qu'en plus de cette alternative à Grand-Brûlé- Vignan il serait possible d'en intégrer d'autres. En voici quelques unes :

1) Le renforcement de la ligne existante Chénier- Vignan. ou le doublement de celle-ci.

a)Par l'utilisation de matériaux glaciophobes sur les fils ainsi que par l'utilisation des techniques de déglacage mécaniques et électriques. Ces matériaux et procédés empêcheraient la glace de s'accumuler comme cela avait été le cas en 1998.

b)Par l'utilisation de fusibles mécaniques servant à unir les fils aux pylônes. Ces fusibles permettent au fil de céder lors d'une surcharge mécanique (une surcharge de glace par exemple) et le pylône, quant à lui, n'est pas entraîné dans la chute du fil. Remplacer un fil cassé est un travail nécessitant peu de temps en regard de celui de replacer un pylône.

c)Par le renforcement des pylônes afin d'éviter l'effet domino qui avait été problématique lors du dernier verglas.

2)Meilleur entretien du réseau de distribution. Comme l'ont soulevé les représentants de la MRC de Papineau l'essentiel du problème en 1998 relevait non pas du réseau de transport, mais bien du réseau de distribution. Les mémoires de tous ceux en faveur de la ligne Grand-Brûlé- Vignan soulignent les douze jours de panne inacceptables pour les citoyens et pour l'économie de la région. Ils trouvent là, la justification au renforcement du réseau de transport de l'électricité. Il serait bon de leur rappeler qu'il aurait nécessité 48 heures seulement pour remettre sur pied les deux pylônes affaissés sur la ligne Chénier-Vignan, mais que la société d'État n'a pas jugée prioritaire de le faire tant le réseau de distribution était en mauvais état. À cela on est en droit de se demander, à quoi sert-il d'avoir une nouvelle ligne de transport à haute tension, si au cours des derniers kilomètres de son parcours, l'électricité est interrompu à cause d'un

élagage insuffisant ? À cause de la condition aérienne du réseau de distribution ? Ne devrions nous pas commencer par entretenir ou par enfouir ce que nous avons et qui a fait défaut avant de nous lancer dans la construction de nouvelles infrastructures coûteuses et polluantes qui n'amélioreraient pas vraiment la situation tant que l'entretien du réseau de distribution ne serait pas assuré ? Ce point mérite réflexion , car s'il avait été mis en œuvre avant janvier 1998, il est fort à parier que le dernier verglas n'aurait pas eu l'impact qu'il a eu en outaouais.

3) Que des ententes soient prises avec les postes environnants le poste Vignan pour alimenter ce dernier en cas d'urgence. À cet effet, en 1998, le poste Chûte des chats avait pu être raccordé en moins de deux heures au poste Vignan procurant ainsi plusieurs précieux mégawatts

4) Qu'Hydro Québec ait en sa possession une quantité de « génératrices mobiles » qui permettraient d'assurer les services essentiels advenant une rupture dans le réseau, et ce, peu importe la région touchée. À cet effet, le projet de loi du ministère de la Sécurité publique pourrait officialiser une proposition semblable.

D'autres alternatives pourraient évidemment être étudiées. Nous pensons ici à des ententes avec les centrales privées en outaouais ou encore à la centrale de Carillon plus bas sur la rivière outaouais, ou encore un moratoire jusqu'à ce qu'on est fait les efforts nécessaires pour le réseau de distribution et qu'on ait mis en place le poste Outaouais. N'y aurait-il pas là des avenues à explorer ? Les autres alternatives retenues devraient répondre à l'objectif de **renforcement du réseau tout en permettant de conserver intacte la beauté de notre région.**

Ces alternatives pourraient être étudiées par un comité indépendant. C'est ce que nous proposons dans la pétition. Ce comité indépendant serait formé de quelques experts en électricité indépendant du promoteur. Nous aurions aussi besoin dans ce comité de gens qui ont une vision globale incluant l'environnement, le social et l'économie aussi. Des gens dont les recommandations ne seraient pas motivés par des intérêts personnels. Des gens dont les compétences scientifiques et le justesse du jugement ne sont plus à prouver. Leur mandat consisterait à intégrer les alternatives possibles.

Nous croyons que si Hydro Québec a rejeté jusqu'à présent ces solutions pour n'envisager que la Boucle outaouaise, c'est qu'elle est motivée par d'autres motifs que notre bien-être. Notre bien-être n'est pas que ponctuel, limité à une situation de crise. Il est surtout quotidien, par le respect de notre volonté et de notre environnement. Ces autres motifs sont selon nous d'ordre économique. Hydro Québec compte bien saisir les occasions d'affaires qu'offre la restructuration des marchés de l'électricité sur le continent nord-américain comme il le dit lui-même dans son plan stratégique 2000-2004. Il y aura d'ici peu ouverture du marché de l'électricité chez nos voisins ontariens. La ligne Grand-Brûlé- Vignan avec comme point d'arrivée Gatineau si près de la frontière ontarienne, et avec ses 315 KV dont la population québécoise n'aura pas besoin d'ici le prochain verglas, serait une installation stratégique pour le commerce. On se doute bien qu'une entreprise développant des projets rentables n'investirait pas, malgré ce qu'elle a tenté de nous faire croire le mois dernier, ici même, près de 200 millions de dollars seulement pour parer à un futur désastre naturel fort peu probable selon les experts en climatologie consultés.

Hydro Québec développe des projets favorablement accueillis par les collectivités comme il le dit dans sa politique de développement durable, alors pourquoi sent -il le besoin de taire son

objectif commercial ? Aurait-il peur que ce dernier compromette l'accueil de la boucle outaouaise ?

Les populations d'Huberdeau, de Ripon et des environs travaillent en collaboration pour vous dire que la ligne à 315 KV Grand-Brûlé- Vignan n'est pas favorablement accueillie par une bonne proportion de nos collectivités.

C'est donc au nom des 666 signataires que je vous lis le libellé de la pétition :

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet Boucle outaouaise : Ligne Grand-Brûlé- Vignan à 315KV. Ils demandent qu'un comité indépendant soit mandaté pour proposer des solutions alternatives qui renforceraient le réseau existant tout en conservant intacte la beauté du territoire. Parmi les solutions envisagées il pourrait y avoir :

- 1) Le renforcement de la ligne existante Chénier- Vignan avec les technologies développées avant et depuis le verglas (techniques de déglacage des fils, pylônes renforcés stoppant l'effet domino connu en 1998, liens spéciaux unissant les fils électriques aux pylônes etc)
- 2) Installation d'une turbine au gaz pouvant alimenter le poste Vignan en cas d'urgence
- 3) Génératrices fournies par Hydro Québec aux municipalités pour assurer le maintien des services essentiels.

De plus, les signataires demandent aux MRC concernées de retirer leur appui au projet Ligne Grand-Brûlé- Vignan

Ici, nombre de citoyens sont davantage inquiets des effets néfastes qu'entraînent à coup sûr la venue d'une ligne à haute tension que des répercussions possibles d'un futur désastre naturel.

Nous espérons donc que la commission d'enquête recommande l'abandon de ce projet et que d'autres alternatives soient étudiées et retenues.

Merci de votre attention.

Paule Tanguay et Pierre Gingue pour le Groupe d'action contre le projet d'Hydro Québec de la ligne à 315 KV Grand-Brûlé- Vignan. Le 16 novembre 2000

* D'autres mémoires dont le mémoire collectif développeront davantage sur ce point mais voici brièvement ce que nous entendons par effets néfastes : la pollution de nos cours d'eau et de nos puits vu la nocivité et la quantité de pesticides utilisés pour empêcher la végétation de pousser sur les emprises, la détérioration du paysage visuel sur une distance de 150 Km, augmentation du risque d'exposition aux CEM, destruction d'écosystèmes forestiers exceptionnels, diminution de la qualité de vie des citoyens et des visiteurs de notre région dont ceux du Parc Papineau Labelle. Menace pour certaines espèces fauniques et floristiques plus sensibles à la modification de leur habitat.